DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES **N°2017-29**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU HAUT-BEARN SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2017

Le quatorze novembre deux mille dix-sept, à 19h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Haut-Béarn, légalement convoqué par le Président Robert CASADEBAIG, s'est réuni au siège de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn.

PRESENTS : M[mes] et MM Robert CASADEBAIG, Président, Simon AMBIELLE, Jean-François BLANCO, Frédéric CACHELOU, Pierre CASABONNE, Pierre-Félix CAUHAPE, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Marthe CLOT, Jean GASTOU, Bruno GUITTON, Didier ISSON, Agnès LOUSTAU, Michel MASONNAVE, Marc OXIBAR, Joseph PAROIX, Andde SAINTE-MARIE et Michel TRAILLE.

ABSENTS : M[me] et MM. Denise ARRIGAS, Jean-Luc BRAUD, Marc CABANE, Alain CAMSUSOU, Bernard CHOY, Anne CIMORRA, Bernard DUPONT, Jean-Pierre MIRANDE, Jacques PEDEHONTAA, et Charles PELANNE.

Date de convocation	:	3 novembre 2017	
Nombre de membres en exercice	:	27 membres	
Nombre de présents	:	17	
Ont donné procuration	:	Denise ARRIGAS	à Marthe CLOT
		Jean-Luc BRAUD	à Agnès LOUSTAU
		Alain CAMSUSOU	à Robert CASADEBAIG
		Bernard CHOY	à Michel MASONNAVE
		Anne CIMORRA	à Joseph PAROIX
		Bernard DUPONT	à Pierre CASABONNE
		Jean-Pierre MIRANDE	à Didier ISSON
		Jacques PEDEHONTAA	à Jean-Pierre CHOURROUT
		Charles PELANNE	à Simon AMBIELLE

OBJET : « DEMARCHE PATRIMONIALE SUR LES CONDITIONS ET MOYENS DE L'AGRO-PASTORALISME EN HAUT-BEARN : QUELLE CONTRIBUTION DES ELUS EN COMPLEMENT DES PROCEDURES EXISTANTES POUR LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS ? » – ANIMATIONS

Le Président rappelle que suite au renouvellement des conseils municipaux du mois de mars 2014, les instances de l'IPHB (syndicat mixte, CGP, commissions techniques) ont été réinstallées. A cette occasion, et compte tenu de la préoccupation croissante des membres de l'IPHB sur ces sujets, il a été décidé de créer, à la demande de l'Association des Eleveurs et Transhumants des Trois Vallées, une Commission « *Transmission, Installation Main-d'œuvre* » (TIMO). Il demande au Président de la TIMO de bien vouloir présenter les travaux de la Commission.

Le Président de la Commission TIMO expose que cette Commission réunit l'ensemble des acteurs intéressés : bergers, éleveurs, salariés (et leurs représentants professionnels), Chambre d'Agriculture, Centre Départemental de l'Elevage Ovin, Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole, Lycée des Métiers de la Montagne, représentants des communes...

.../...

La première idée lancée par la TIMO, « *Mon village en 2030 ?* », consistait dans l'envoi d'un questionnaire aux conseils municipaux pour initier la réflexion dans les villages. Mais il est apparu que ce questionnaire était trop riche et amenait des discussions dans les communes alors que le contexte n'était pas assez mûr pour aborder ce sujet délicat. Au final, les retours de questionnaires ont été de grande qualité mais en nombre insuffisant (seul le tiers des conseils municipaux ont répondu) pour permettre la poursuite de l'opération.

Sur la base de ce constat et suite aux réflexions menées sur ce sujet complexe et multi-acteurs, la Commission a souhaité engager en 2016 l'opération : « *Démarche patrimoniale sur les conditions et moyens de l'agro-pastoralisme en Haut-Béarn : Quelle contribution des élus à la transmission des exploitations ?* ».
Dans le cadre de cette opération un audit patrimonial de 24 personnes ressources et un séminaire de rencontre active ont été réalisés avec l'accompagnement spécifique d'un groupement d'experts en gestion patrimoniale.
Cette première étape, fondatrice de la réflexion sur cette problématique complexe et multi-acteurs, a permis de poser et partager les enjeux, de diagnostiquer les blocages, d'envisager l'avenir et de jeter les bases de propositions pour améliorer la prise en charge de cette problématique sur la base de deux axes centraux :

- l'installation-transmission est un sujet qui touche à l'« *intime* »,
- l'installation-transmission souffre d'« *insécurité* » à tous les niveaux : inquiétude du cédant avec reprise ou non, du repreneur, du quartier…

Le Président expose que c'est sur cette base de travail que la démarche a été prolongée en 2017 avec :

- la réalisation d'un audit « *macro* » de 10 personnes de niveau stratégique pertinent,
- la réalisation de deux séminaires familles, « *élus* » et « *bergers* », dont l'intégration va permettre de dégager des axes de travail commun aux deux familles pour l'avenir.

Ces opérations vont permettre de disposer d'éléments pour alimenter la réflexion qui doit désormais être portée dans les vallées.
Dans le but de faciliter le dialogue et les échanges dans les vallées, l'AET3V a décidé de créer un support audiovisuel qui mette en lumière tous les avis afin que tout le monde puisse s'y retrouver. Ce film d'animation « *Ta qué canté éra montanha* » vient d'être validé par le conseil d'administration de l'AET3V et par les témoins qui ont participé au tournage.
Dans sa séance du 12 octobre 2017, la Commission TIMO :

- a décidé de valider cet outil dont la qualité a été unanimement saluée,
- a proposé d'organiser une séance d'animation par vallée ainsi que d'organiser des soirées d'animation en fonction des demandes des communes
- a suggéré que le film soit aussi proposé pour une diffusion large afin de sensibiliser sur le sujet : MSA, Crédit Agricole…

Afin que le Comité Syndical puisse prendre les décisions sur la suite à donner, il propose de diffuser en séance le film « *Ta qué canté éra montanha* ».

Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Ouï l'exposé du Président et, après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

CONSIDERANT La Charte de Développement Durable des Vallées Béarnaises,

CONSIDERANT les statuts du Syndicat Mixte du Haut-Béarn,

CONSIDERANT le Projet « *Haut-Béarn 2020* »,

VU le film d'animation « *Ta qué canté éra montanha* »,

CONSIDERANT les travaux de la Commission TIMO, notamment dans ses séances des 12 et 31 octobre 2017,

CONSIDERANT l'avis très favorable du Conseil de Gestion Patrimoniale dans sa séance du 13 novembre 2017,

CONSIDERANT la réflexion menée depuis deux ans par la Commission TIMO dans le cadre de l'opération « *Démarche patrimoniale sur les conditions et moyens de l'agro-pastoralisme en Haut-Béarn : Quelle contribution des élus à la transmission des exploitations ?* »,

CONSIDERANT la nécessité de porter la réflexion dans les vallées pour susciter la discussion et le dialogue sur l'avenir des vallées,

CONSIDERANT la très grande qualité du film produit par l'AET3V, qui constitue sans conteste un outil d'animation pertinent permettant d'ouvrir le dialogue,

CONSIDERANT que la démarche patrimoniale va permettre de disposer d'axes de travail communs et d'éléments stratégiques de réflexions qui pourront aussi être utiles aux animations dans les vallées,

DECIDE d'organiser la diffusion large du film « *Ta qué canté éra montanha* », au travers de soirées pastorales destinées à alimenter la réflexion sur l'avenir dans les vallées béarnaises,

DECIDE que ces animations seront organisées comme suit :
- une soirée par vallée
- diffusion dans chaque commune qui en fera la demande,
- présentation auprès de partenaires du territoire

SALUE, FELICITE et **ENCOURAGE** la Commission TIMO pour la qualité de son travail ainsi que l'AET3V pour son engagement et son partenariat.

CHARGE le Président de la mise en œuvre de la présente et l'**AUTORISE** à signer tout acte administratif nécessaire pour ce faire.

Le Président

Syndicat Mixte du Haut Béarn 64400 OLORON Ste-Marie Pyrénées-Atlantiques

Robert CASADEBAIG

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 20/11/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 20/11/2017